

Le 17 février 2023,

Le Maire de SAINT-PÈRE-EN-RETZ

au

**Conseil d'Administration
Centre Communal d'Action Sociale**

Objet : *Commission C.C.A.S*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine séance de travail de la Commission C.C.A.S qui aura lieu **en Mairie, le mercredi 1er mars 2023 à 17h30.**

Ordre du jour :

- Adoption du Procès-verbal de la séance du 24/01/2023 ;
- Approbation du compte de gestion 2022 ;
- Adoption du compte administratif 2022 ;
- Affectation du résultat d'exploitation 2022 ;
- Budget primitif 2023 ;
- Demandes d'aide financière ;
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Maire,
Président du C.C.A.S,**

Jean-Pierre AUDELIN